

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MONTSEGURO PATRIMOINE Part C
(ISIN : FR0010121137)
Cet OPCVM est géré par MONTSEGURO FINANCE
OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT
OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif la recherche d'une performance supérieure à l'indice composite 30% STOXX® Europe 600 Net Return (code SXXR ou ISIN : EU0009658210) + 70% Eonia capitalisé par le biais d'une gestion discrétionnaire de son allocation d'actif.

STRATEGIE DE GESTION

Le FCP a pour stratégie une gestion discrétionnaire d'un portefeuille investi essentiellement sur les marchés actions et bénéficiant d'un coussin amortisseur permanent contre les fortes baisses de marché. Une part significative de l'actif sera investie sur les marchés de crédit.

Après prise en compte des instruments financiers dérivés, le fonds respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- Actions : de 0 à 60% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes capitalisations et de tous les secteurs d'activité.

1) 60% maximum sur les marchés des actions des pays de l'Union Européenne.

2) 20% maximum sur les marchés des actions hors de l'Union Européenne (dont émergents).

- Obligations : de 0 à 100% sur les instruments de taux sur les instruments de taux de toutes zones géographiques, devises et notations, émis par des émetteurs souverains, du secteur public ou privé. La poche est gérée de manière discrétionnaire et respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

1) 50% maximum d'émissions ou d'émetteurs qui ne seront notés par aucune des trois principales agences de notation ou qui seront notés « High Yield » par ces mêmes agences simultanément.

2) 10% maximum d'obligations convertibles, dont les actions sous-jacentes pourront être de petites, moyennes et grandes capitalisations et de tous secteurs économiques, sans contrainte de notation de crédit.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et 4.

RISQUE DE CHANGE

De 0% à 100% au risque de change sur des devises intra Union Européenne et de 0% à 20% au risque de change sur des devises hors Union Européenne.

ACTIFS

Afin de réaliser son objectif de gestion le FCP est investi en :

- Actions,
- Titres de créances et instruments du marché monétaire,
- Jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le Fonds pourra investir dans des OPCVM gérés par MONTSEGURO FINANCE.

Le FCP pourra également intervenir sur les :

- Contrats financiers à terme ou optionnels utilisés à titre de couverture aux risques d'action, de taux et de change,
- Dépôts et emprunts d'espèces.

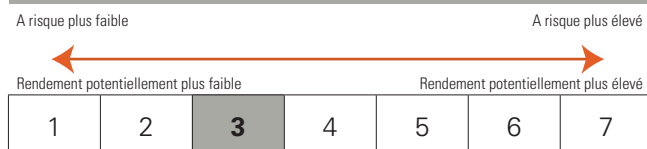
Le fonds est un fonds de capitalisation.

CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 11H auprès de Montséguro Finance ou de notre centralisateur Crédit Industriel et Commercial (CIC) et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.

RECOMMANDATIONS

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT


Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans, Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

L'OPCVM est classé en catégorie 3 en raison de son exposition permanente aux actions, aux risques de taux, de change et de crédit.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants, qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque :

RISQUE DE CONTREPARTIE :

Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

RISQUE DE CREDIT :

Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

RISQUE OPERATIONNEL :

Il représente le risque de défaillance ou d'une erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.

RISQUE PAYS EMERGENTS :

Les actions cotées sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité.

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR
FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2 %
Frais de sortie	0,5 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certain cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,41 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance*	20 % de la performance au-delà de l'indice de référence (TTC) lorsque la performance est positive et dépasse celle de l'indicateur de référence.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31/12/2017.

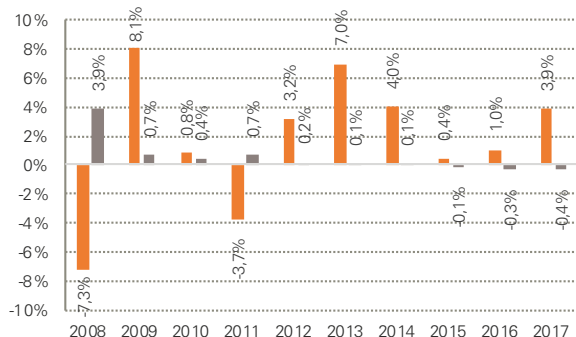
Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

*A compter du 01/01/2018, une commission de surperformance sera appliquée, représentant 20% de la performance au-delà de l'indice de référence (TTC) lorsque la performance est positive et dépasse celle de l'indicateur de référence.

Ils ne comprennent pas les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus et le présent document d'information clé pour l'investisseur sera mis à jour.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais dans la rubrique « Frais et commissions » du prospectus qui est disponible auprès de MONTSEGUR FINANCE.

PERFORMANCES PASSÉES


La part PATRIMOINE C a été créée le 11 novembre 2004.

A compter du 01/01/2018 l'indicateur de référence est l'indicateur composite composite 30% STOXX® Europe 600 Net Return (code SXXR ou ISIN : EU0009658210) + 70% Eonia capitalisé.

Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances sont présentées en EURO.

■ PATRIMOINE C
■ Indice de référence

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Crédit Industriel et Commercial (CIC)

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur l'OPCVM : le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Montségur Finance 39, rue Marbeuf 75008 Paris (01.85.74.10.00) ainsi que sur le site internet www.montsegurfinance.com.

Lieu et modalités d'obtentions d'informations sur la valeur liquidative : la valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion. Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de l'OPCVM sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Politique de rémunération : la politique de rémunération de Montségur Finance, y compris la description des modalités de calcul des rémunérations et avantages de l'ensemble des collaborateurs et l'organe responsable de leur attribution est disponible sur le site internet : www.montsegurfinance.com. Une copie papier est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la société de gestion.

Informations pratiques : cet OPCVM est constitué d'autres types de parts.

La responsabilité de MONTSEGUR FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le présent fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique « U.S. Person » et « U.S. Investors ».